

# Quizz sur les droits d'auteur

1/ Qu'est-ce-que le droit d'auteur ?

Les droits d'auteur accordent aux créateurs un ensemble de droits exclusifs sur leurs œuvres créatives, telles que (choisir la ou les bonnes réponses) :

- ..... le droit de reproduire,
- ..... le droit de distribuer,
- ..... le droit d'afficher,
- ..... le droit de modifier,

2/ Les droits d'auteur s'appliquent (choisir la ou les bonnes réponses) :

- ..... sur les idées originelles
- ..... sur les faits
- ..... sur les découvertes
- ..... sur les expressions d'idées et les expressions des faits

3/ Une œuvre créative est protégée par les droits d'auteur à partir du moment où (choisir la bonne réponse) :

- ..... l'auteur réalise l'œuvre sous une forme tangible (c'est à dire quand le texte est écrit, le tableau est peint... même si l'œuvre n'est pas terminée!)
- ..... l'auteur a l'idée de l'œuvre et a un plan complet et détaillé dans sa tête pour mener à sa réalisation
- ..... l'auteur a créé l'œuvre et a enregistré son œuvre auprès du bureau des droits d'auteur de son pays

4/ Une œuvre est dans le domaine public quand (choisir la bonne réponse) :

- ..... l'auteur de l'œuvre est inconnu
- ..... l'auteur de l'œuvre est mort
- ..... les droits d'auteurs sont expirés
- ..... l'auteur a oublié d'enregistrer son œuvre dans le bureau des droits d'auteur de son pays

5/ La durée pendant laquelle il faut demander autorisation à l'auteur avant d'utiliser son œuvre est (choisir la bonne réponse) :

- ..... l'éternité ! Il faut toujours demander l'autorisation
- ..... 20 ans après la création de l'œuvre
- ..... tant que l'auteur est vivant
- ..... ça dépend des pays, mais le plus souvent entre 50 et 70 ans après la mort de l'auteur

6/ Choisi la condition de licence qui correspond à cette icône (associer les réponses et les icônes)



Partage à l'identique requis // Attribution requise // Usage commercial interdit // Versions dérivées interdites

7/ L'acronyme TASL est utilisé pour se souvenir de ce qui doit être mentionné dans une attribution d'œuvre. Que veulent dire ces lettres ? (choisir la bonne réponse)

- ..... Type de publication – Auteur de l'œuvre – Source de l'œuvre – Licence de publication
- ..... Titre de l'œuvre – Année de publication – Source de l'œuvre – Lieu de publication
- ..... Titre de l'œuvre – Auteur de l'œuvre – Source de l'œuvre – Licence de publication

## Quizz sur les droits d'auteur : REPONSES

1/ Qu'est-ce-que le droit d'auteur ?

Les droits d'auteur accordent aux créateurs un ensemble de droits exclusifs sur leurs œuvres créatives, telles que (choisir la ou les bonnes réponses) :

- ....X... le droit de reproduire,
- ....X... le droit de distribuer,
- ....X... le droit d'afficher,
- ....X... le droit de modifier,

Les 4 réponses sont correctes ! Les droits d'auteurs accordent ces 4 droits aux auteurs des œuvres.

2/ Les droits d'auteur s'appliquent (choisir la ou les bonnes réponses) :

- ..... sur les idées originelles
- ..... sur les faits
- ..... sur les découvertes
- ....X... sur les expressions d'idées et les expressions des faits

Les droits d'auteurs ne s'appliquent que sur les expressions d'idées ou les expressions de faits. Les autres cas peuvent aussi relever des droits de la propriété intellectuelle, mais pas les droits d'auteurs. Par exemple, les brevets protègent les inventions.

3/ Une œuvre créative est protégée par les droits d'auteur à partir du moment où (choisir la bonne réponse) :

- ....X... l'auteur réalise l'œuvre sous une forme tangible (c'est à dire quand le texte est écrit, le tableau est peint... même si l'œuvre n'est pas terminée!)
- ..... l'auteur a l'idée de l'œuvre et a un plan complet et détaillé dans sa tête pour mener à sa réalisation
- ..... l'auteur a créé l'œuvre et a enregistré son œuvre auprès du bureau des droits d'auteur de son pays

Ca dépend en fait un peu des pays. Dans certains cas, la fixation tangible est absolument requise (comme aux Etats-Unis). Dans d'autres pays, c'est un peu moins clair, par exemple en France « L'œuvre est réputée créée, indépendamment de toute divulgation publique, du seul fait de la réalisation, même inachevée, de la conception de l'auteur ».

Dans tous les cas, l'œuvre doit exister concrètement et aucune inscription n'est nécessaire.

4/ Une œuvre est dans le domaine public quand (choisir la bonne réponse) :

- ..... l'auteur de l'œuvre est inconnu
- ..... l'auteur de l'œuvre est mort
- ....X... les droits d'auteurs sont expirés
- ..... l'auteur a oublié d'enregistrer son œuvre dans le bureau des droits d'auteur de son pays

Lorsque l'œuvre est dans le domaine public, tout le monde peut l'utiliser, la recopier, la diffuser sans demander autorisation à l'auteur. Ceci se produit lorsque les droits d'auteurs sont expirés...

5/ La durée pendant laquelle il faut demander autorisation à l'auteur avant d'utiliser son œuvre est (choisir la bonne réponse) :

..... l'éternité ! Il faut toujours demander l'autorisation

..... 20 ans après la création de l'œuvre

..... tant que l'auteur est vivant

....X... ça dépend des pays, mais le plus souvent entre 50 et 70 ans après la mort de l'auteur

La plupart des pays du monde ont signé une convention internationale, appelée la Convention de Berne. En vertu de cette convention, la durée minimum des droits d'auteur est de 50 ans après le décès de l'auteur. De multiples pays ont choisi d'étendre cette durée (60... 70... 80... jusqu'à 100 ans après la mort de l'auteur). Il est intéressant de savoir ce qu'il en est dans son pays ;)

6/ Choisi la condition de licence qui correspond à cette icône (associer les réponses et les icônes)



Partage à l'identique requis



Usage commercial interdit



Attribution requise



Versions dérivées interdites

7/ L'acronyme TASL est utilisé pour se souvenir de ce qui doit être mentionné dans une attribution d'œuvre. Que veulent dire ces lettres ? (choisir la bonne réponse)

..... Type de publication – Auteur de l'œuvre – Source de l'œuvre – Licence de publication

..... Titre de l'œuvre – Année de publication – Source de l'œuvre – Lieu de publication

....X... Titre de l'œuvre – Auteur de l'œuvre – Source de l'œuvre – Licence de publication

La bonne réponse est Titre, Auteur, Source, Licence. Les informations d'année ou de lieu de publication sont bien sûr intéressantes et peuvent être ajoutées dans l'attribution pour fournir plus d'information à l'utilisateur mais ce n'est pas obligatoire.